

	<b>PROCES VERBAL (Suite)</b>	Indice : 00 Page : Page 1 sur 5
--	----------------------------------	------------------------------------

<b>PROCES VERBAL DE REUNION</b>
-------------------------------------

Date : 10/02/2026 à 9 heures 30	Lieu : Salle du Conseil Municipal
---------------------------------	-----------------------------------

**Membres** :  
Anne LUPIAC (responsable du projet ABC sur la commune du Pin) – Patrick PALISSE (maire du Pin) - Lysiane PALISSE (conseillère municipale) – Margot TOURNADE (CA du Gard Rhodanien) – Patrick DOUCHY (conseiller municipal) – Joël PUJADE (conseiller municipal) – Emeline OULES (CEN Occitanie) – Mireille ROUZAUD (conseillère municipale) –Cyril SABRAN (CoGard) – Claude HENRY (ONF) - Anne-Cécile VAIN (CPIE) – Mélissa PALISSE (habitante) – Joseph DELVALLE (OFB) – Daniel SOUVIGNET (habitant) - Lou Baptiste REBOUL (Gard Nature) – Madeleine SOTO (Asso protection Gaujac) – Clara SAILLARD (BTS GPN) – Lydie LACROIX (habitante) – Bernadette SAVAJANO (habitante) – Conchita PUGNERE (habitante) – Christine PUGNERE (habitante de Cavillargues) – Marie RAGUSA (habitante) - Marie-Madeleine EPPINGER (Service Civique)

**Absent** : Thierry MAMALET (ONF), Camille Hubé (FDC30)

Objet : <b>PREMIER COPIL DE L'ABC</b>
---------------------------------------

<b>Diffusion</b> : membres du COPIL – Camille HUBE (FDC30)
--

Rédacteur : Marie-Madeleine EPPINGER	Date de diffusion : 05/03/2026
--------------------------------------	--------------------------------

	<b>PROCES VERBAL (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 2 sur 5
--	----------------------------------	--

## **ORDRE DU JOUR**

1. Introduction
2. Présentation des partenaires
3. ABC Le Pin
4. Prévisionnel des actions
5. Travail sur les forêts du BTS GPN de Cours Diderot
6. Convention
7. Autres sujets

### **1 INTRODUCTION**

Mme Oules décrit la procédure permettant de dérouler l'Atlas de la Biodiversité Communale et présente la Convention signé avec les partenaires en 2024 avec le CPIE et le CEN Occitanie puis ajout du COGard et de Gard Nature. Le coût total du projet est de 68 819€ et le montant subvention de 80% : 44 123,96€.

### **2 PRESENTATION DES PARTENAIRES**

#### **La commune de Le Pin : porteur de projet**

Commune : 600 ha, appartient à la communauté d'agglomération (CA) du Gard Rhodanien, 2ème pôle industriel d'Occitanie. Territoire rural mais héberge une population qui travaille plus dans le secteur industriel qu'agricole. Limitrophe à la CA d'Uzès. Ecole avec une centaine d'élèves. Il ne reste pas de logement, ni de terrain. Beaucoup de forêts, de vignes et de friches. Le projet ABC fait suite au Projet Rural construit par la commune en 2023 qui consistait à travailler et réhabiliter les friches en ensemencement des cultures faunistiques (convention avec Fédération des Chasseurs du Gard (FDC30) qui fournit les graines) et en aménageant des abreuvoirs. En fin d'année 2025, la FDC 30 a de nouveau proposé de travailler avec la commune sur ce même projet.

Missions dans le projet de l'ABC : gestion administrative et financière auprès de l'OFB, COPIL, communication du projet, établissement du programme d'éducation à l'environnement auprès du public, consultation des partenaires.

#### **Le CEN Occitanie**

Association loi type 1901 de protection de la nature. Missions principales : inventaires, gestion espaces naturels... L'équipe est constituée principalement d'écologue.

Missions dans le projet de l'ABC : coordination montage (chronophage) → échange avec les partenaires, coordination des inventaires pour remonter les données des experts et des naturaliste amateurs, coordination de la mobilisation citoyenne, cartographie, rapport final, plan d'action, inventaires : IBP avec classe BTS, milieux forestier, lépidoptère, orthoptère, chauve-souris, habitat-flore (+ animation), trame noire → animation, inventaire, enquête.

Ils peuvent mettre à disposition des appareils photo pour les habitants, afin qu'ils les installent dans leur jardin et ainsi pouvoir faire des observations intéressantes.

#### **Le COGard**

Association loi 1901 de protection de la nature. L'association est constituée de 2 pôles : sensibilisation et conservation (étude, inventaire, PNA...). Il s'agit d'une association départementale depuis 1980/1981 qui comprend 250 à 300 membres et 13 salariés spécialisés dans tous les taxons faunistiques (excepté les

	<b>PROCES VERBAL (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 3 sur 5
--	----------------------------------	--

poissons). Certains adhérents sont très compétents dans certains taxons (exemple des amphibiens à La Capelle). Le taxon principal de l'association est celui des oiseaux. Ils possèdent également une expertise reptile avec notamment un PNA sur la vipère. Le COGard a participé à de nombreux ABC. Leur siège est situé à Nîmes (pôle conservation) et Saint Chaptès (pôle sensibilisation). Ils réalisent également des actions militantes tel que le dépôt de plainte lors d'une destruction d'espèce.

Missions dans le projet de l'ABC : participation au COPIL et COTECH, rédaction finale

### **Le CPIE du Gard**

Association loi 1901 qui anime et fédère un réseau d'acteur d'éducation à l'environnement. Le réseau comprend une soixantaine de structures membres. Le CPIE programme des sensibilisations et anime des sorties du territoire. Il possède également un centre de ressource documentaliste. Il communique et diffuse des informations.

Dans le cadre du LIFE Terra Musiva, une aire terrestre éducative (ATE) a été mise en place dans la commune et est animée par le COGard (Antoine). Cet espace pourra être mis en lien avec l'ABC. Dans le cadre du LIFE Terra Musiva, la Nat'mobile (ancien PIBI) a été mise en place. Il s'agit d'un camion itinérant avec des outils pédagogiques, outils conçus pour communiquer sur la biodiversité dans le Gard.

Missions dans le projet de l'ABC : concevoir un programme d'animation auprès du grand public, organiser un appel à projet aux structures membres et acteurs locaux (peut inclure des habitants), aide pour la communication si besoin.

### **Gard Nature**

Association loi 1901, créé en 2003 et axée sur la découverte et la sensibilisation de l'environnement. L'association comprend 80 adhérents et 20 bénévoles. Son activité associative concerne la découverte de la nature auprès du grand public (adulte et enfant), l'animation des scolaires, l'édition pédagogique (livre : guide photographique des papillons de jour et zygènes de France). Ils possèdent également des connaissances naturalistes dans tous les taxons faunistiques excepté les poissons. L'association a déjà inventorié des espèces au Pin ce qui constitue un bon point de départ pour les inventaires. Lors des inventaires, ils observent tout ce qu'ils trouvent.

Missions dans le projet de l'ABC : participation au COPIL et COTECH, animations : inventaire axé sur les papillons dans les milieux agricoles, soirée découverte papillon nuit, pourrait réaliser une animation d'inventaire sur l'ATE avec les enfants.

Tous les inventaires d'expert seront ouverts au public. En effet, un grand nombre de participants augmente la chance d'apercevoir un plus grand nombre d'espèce.

### **Insite – Service Civique**

Le but d'InSite (association) est de recréer une dynamique dans le milieu rural avec notamment l'accompagnement de service civique.

Le/la service civique pourra faire le lien entre les associations et le public. Il/elle pourra mettre en place avec le CEN une enquête sur les gîtes à chauve-souris et rapace (notamment l'effraie des clocher), accompagner les habitants lors de travaux éventuels pour éviter les impacts sur ces espèces, récupérer les photos d'observation naturaliste des habitants et les transmettre aux experts.

## **3 ABC LE PIN**

La commune présente deux espaces avec des espèces intéressantes telles que le castor. Il y a notamment le massif boisé de Valliguières, qui n'est pas vraiment considéré comme un espace naturel sensible (ENS). La commune comprend 125 ha de forêts communales gérées par l'ONF et au moins autant de forêts privées. Il y a également de vieux boisements qui se prêteront à une soirée thématique.

Noter que c'est une année avec une forte humidité → ce qui a un impact sur la biodiversité observée.

<b>PROCES VERBAL (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 4 sur 5
----------------------------------	--

L'ABC a été lancé avec une journée d'activité fin septembre 2025 (200 participants).

Les thématiques principales de l'ABC sont les zones humides (ZH) avec notamment des inventaires sur les amphibiens et les libellules ; les habitats avec les milieux ouverts, les haies et les taxons des orthoptères, papillons, oiseaux ; les boisements remarquables avec l'utilisation de l'IBP, les inventaires des chauve-souris (avec animation), des insectes saproxyliques (largement non exhaustif), les rapaces (principalement le circaète jean le blanc) et enfin la trame noire avec l'enjeu des chiroptères et des rapaces nocturnes (soirée thématique par le COGard).

La mobilisation citoyenne s'est faite par une journée de lancement. Elle sera suivie de 2 réunions d'informations, des animations, des inventaires participatifs, des enquêtes et aussi un lien avec l'école.

Les inventaires auront lieu en 2026 et 2027. Les analyses seront faites en 2028. En fin d'atlas, un rapport final sera rédigé. Il y aura également une cartographie, une analyse de donnée (combien d'espèces recensées, combien sont rares, que faire pour les conserver ?). Il y aura une restitution des résultats à la commune et aux habitants, la mise en place d'un plan d'action sur plusieurs années (avec la nécessité de maintenir le public), puis un accompagnement pour la mise en place d'un sentier pédagogique. La communication auprès des habitants est très importante, il faut que ce soit un projet communal (et pas municipal) pour que ça perdure dans le temps.

#### **4 PREVISIONNEL DES ACTIONS**

En 2026 : inventaires chauve-souris, rapaces nocturnes, oiseaux, papillons, enquête gîtes, inventaires participatifs oiseaux et flore, réunion de mobilisation d'ici l'été, réunion de restitution en fin d'année aux habitants (prévoir une date suffisamment en avance)

En 2027 : inventaires amphibiens, odonates, orthoptères, papillons nocturnes, vieilles forêts (suite à l'animation), inventaire participatif chauve-souris arboricole, COPIL (début année) et COTECH (fin d'année), soirée thématique chauve-souris, trame noire, ZH (animé par COGard)

En 2028 : compilation des données, rédaction du rapport, cartographie, plan d'action, inventaire complémentaire éventuel, réunion d'information aux habitants, dernier COPIL.

#### **5 TRAVAIL SUR LES FORETS DU BTS GPN DE COURS DIDEROT**

IBP : indice biodiversité potentielle.

La classe de BTS GPN composée d'une trentaine d'élèves est en train de réaliser le protocole de l'IBP sur une partie de la forêt du Pin. Elle prévoit 2 jours et demi sur le terrain. Les élèves ont calculé que la forêt couvre 360 ha. Leur but est d'échantillonner 10%. Ils ont donc déterminé 41 placettes d'1 ha. Le protocole IBP évalue le potentiel d'accueil d'un boisement, il comprend l'histoire du boisement, le stade de développement (taille, volume, surface terrière). Les élèves ont remarqué une forte présence de patrimoine bâti (clapas, ancien portail). Ils ont regardé le degré de décomposition dans les troncs et souches des bois morts sur pied ou à terre. Ils regardent également les dendromicrohabitats. Il s'agit de petits habitats comme des loges de pic ou des récipients d'eau temporaires entre les racines des arbres. Ils s'intéressent également aux ZH avec notamment un projet sur l'étang de La Capelle avec la reconnaissance et la caractérisation de mares et mares temporaires. Ils vont alors regarder sur la commune des potentielles ZH. Lors de leur première ½ journée, ils ont reconnu les lieux et réalisé l'IBP sur 4 parcelles. Ils aimeraient aussi s'intéresser à la vieille châtaigneraie. La restitution des fiches se fait à Juliette Jay (CEN).

→ Vont alimenter et orienter les inventaires

→ Sensibilisation aux propriétaires pour les vieux arbres et vieux boisements

→ Peut voir avec CEN pour fiche d'aide pour mare ou mare temporaire

La classe de BTS revient le 19/02/2026 (accueil salle des fêtes).

	<b>PROCES VERBAL (Suite)</b>	Indice : 00 Page : Page 5 sur 5
--	----------------------------------	------------------------------------

## 6 CONVENTION

La convention a été signée par la commune.

## 7 AUTRES SUJETS

ObsIdentify ou iNaturalist ?

ObsIdentify a changé, l'extraction des données devient payante. C'est pourquoi l'application qui sera utilisée et présentée aux habitants sera iNaturalist.

iNaturalist est une application très utilisée. En réalité, il y a deux applications (Seek et iNaturalist) dont les comptes doivent être reliés. Les observations sont validées par 2 identificateurs, elle permet de communiquer avec des experts et de créer un projet ABC avec un identifiant unique à associer à chaque observation (6677bf06-3469-43ae-8df4-bba5bfdb08a4).